

# DOSSIER de PARTENARIAT

ANGERS  
JARDINS  
D'EXPRESSION  
2015







# ANGERS UNE AMBITION NATURELLE POUR LE VÉGÉTAL

## Angers, pôle mondial du végétal

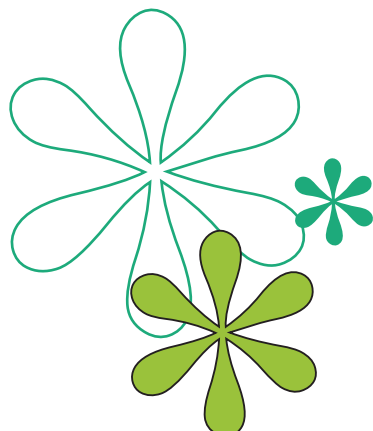
Aujourd'hui, la région angevine représente une concentration unique en France, voire même en Europe, en termes de diversité de productions, de recherche et d'enseignement supérieur sur le végétal. En 2005, cette combinaison a d'ailleurs valu au pôle du végétal, Végépolys, d'être reconnu par l'État français, pôle de compétitivité à vocation mondiale sur la région des Pays de la Loire avec Angers comme épicode.

## Quelques chiffres régionaux



Des formations et recherches de pointe

- **30 000 salariés** dans le domaine du végétal en Pays de la Loire
- **4 500 entreprises** en Pays de la Loire
- **450 chercheurs** principalement sur Angers, un environnement scientifique performant composé de nombreuses structures de recherche (l'Institut de recherche en horticulture et semence, INRA, Université d'Angers, Agrocampus Ouest...),
- **2 500 étudiants** en sciences du végétal (bac+2 à bac+8) au sein de Valcampus – Premier pôle français de formation regroupant écoles, lycées et universités du Maine-et-Loire.
- **une terre d'accueil de salons et de colloques internationaux** (SIVAL, Salon du Végétal, Salon des Vins de Loire).
- **un office européen** (Office Communautaire des Variétés Végétales) unique en Europe installé à Angers.





Une qualité de vie  
exceptionnelle



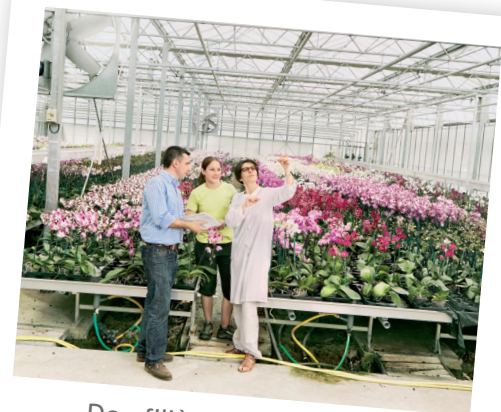
## Un environnement privilégié

Plus de 5 000 hectares d'espaces naturels remarquables sur l'ensemble de l'agglomération dont 5 parcs communautaires représentant un total de 300 ha, 50 km de circuit « Loire à Vélo », 350 km de sentiers pédestres, les espaces publics de 22 zones d'activités économiques réparties sur 17 communes ; ainsi que 550 ha d'espaces verts publics sur la commune d'Angers dont 43 parcs, 110 000 arbres dont 16 000 en alignement, 1 000 ha d'espaces naturels, 350 000 plantes et fleurs produites en serre.

## Une expertise reconnue et sollicitée

- la Ville et l'Agglomération d'Angers, cofondatrices et adhérentes de l'association **Plante et Cité**.
- La participation à des projets Européens sur le végétal en ville notamment le projet **Parkatlantic** ; comparaison de 5 territoires européens en matière de nature en ville.
- **6 espaces verts labellisés "Écojardin"** : le parc des Ardoisières de Trélazé, les Sablières d'Écouflant, les parcs Saint-Nicolas, Balzac, Lac de Maine et Hutreau sur la commune d'Angers font partie des premiers à recevoir, en France, le label Écojardin qui a pour but de distinguer les pratiques respectueuses de l'environnement dans la gestion des espaces verts.
- **Un arboretum, un jardin botanique** et des collections de notoriété internationale.

**Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers sont largement investies dans le domaine du végétal**, notamment au travers de la gestion des espaces verts et naturels, du tourisme et de la préservation de la biodiversité (gestion écologique des espaces, préservation des espèces, sensibilisation des habitants...).



Des filières spécialisées



# UN ÉVÈNEMENT valorisant cette richesse : Jardins d'expression

**Créer la rencontre entre l'homme et la nature, valoriser le patrimoine et le savoir-faire dans le domaine du végétal, c'est l'objectif de l'événement appelé « Jardins d'expression ».**

Fort de la richesse de son enseignement supérieur en matière de végétal, Angers Loire Métropole a décidé de lancer un concours de jardin destiné à être ouvert aux scolaires, et, bien sûr, aux étudiants des filières horticoles, paysages, mais aussi artistiques. Il s'agit en effet de créer une émulation entre les différents établissements et montrer à la population le savoir-faire de très haut niveau de la formation angevine.

Jardins d'expression permettra aux jeunes d'exprimer leur créativité, leurs talents, de l'école primaire à l'enseignement supérieur.

## **Proposer un exercice grandeur nature aux étudiants de l'enseignement supérieur :**

Chaque groupe a pour mission d'aménager une parcelle de 40m<sup>2</sup> maximum dans le potager du domaine de Pignerolle. Le public pourra profiter de ce spectacle de couleurs et d'idées tout au long de l'été et voter pour son jardin préféré. Deux prix seront délivrés : l'un par le public, l'autre par un jury de professionnels. Le gagnant de l'édition aura son jardin exposé au plus près du public l'année suivante.



**\* Le Domaine de Pignerolle comme écrin**  
Situé au cœur de 80 hectares en partie boisés et d'un jardin à la française, il abrite aujourd'hui le musée de la communication.

## La dynamique de L'AGENDA 21 de la biodiversité se poursuit

De nombreux acteurs du territoire, publics ou privés, sont engagés dans des actions en faveur de la biodiversité. Angers Loire Métropole a mis en place une démarche commune de sensibilisation et de communication grand public sur le thème « nature/biodiversité ». L'Agenda 21 biodiversité a été adopté en janvier 2014.

### **Les objectifs de cette démarche sont les suivants :**

- rendre lisibles et valoriser les actions en faveur de la biodiversité sur l'ensemble du territoire ;
- fédérer les efforts pour informer, sensibiliser et éduquer à la biodiversité.





# JARDINS D'EXPRESSION : présentation de l'événement

Les services d'Angers Loire Métropole, de la Ville d'Angers et Angers Loire Tourisme s'associent pour créer un événement « Jardin ». **Le projet s'inscrit dans une démarche de promotion des jardins du territoire communautaire des établissements d'enseignements supérieurs, de son pôle végétal et de ses talents.**

En 2015, Petits jardins grandes idées, Made in Angers, Végépolys en fête, Les rendez-vous du végétal ou l'Été à Angers sont autant d'événements qui rassembleront autour des thèmes « végétal, nature, environnement et biodiversité ».

Cet appel à projet s'inscrit dans plusieurs grands enjeux pour le territoire :

- valoriser le patrimoine et l'innovation végétale qui naît à Angers,
- renforcer la prise en compte de pratiques plus respectueuses de l'environnement dans le jardin,
- développer de nouveaux partenariats entre Angers Loire Métropole, la Ville d'Angers, les écoles et établissements d'enseignements du territoire angevin et les professionnels de l'horticulture et du paysage,
- affirmer la vocation végétale (production et innovation) du territoire par le biais de différents langages artistiques.

L'événement annuel « Jardins d'expression » consiste à lancer un appel à projet auprès des écoles du végétal, du paysage, d'architecture, d'arts et design et établissements scolaires (niveau écoles primaires). Ce dispositif a pour but de faire émerger un sentiment d'appartenance au pôle du « territoire végétal » et participe à un tissage des liens entre les habitants et les visiteurs/ touristes.

Cet événement est l'occasion d'échanger, de partager entre personnes issues d'horizons différents.

## Un nouveau rendez-vous en 2015

Chaque événement annuel fait l'objet d'un thème. **En 2015 le thème retenu est « Lumières au jardin ».** Pour les écoles primaires : le monde du végétal, le jardin sont d'excellents supports pour s'exprimer, apprendre à l'école et durant les temps périscolaires. Les étudiants des établissements techniques horticoles, du paysage et artistiques sont amenés à concourir dans le cadre des études qu'ils suivent.

**Pour les deux catégories : des collaborations sont souhaitées afin de constituer un réseau de partenaires et d'échanger des pratiques en fonction du thème retenu.**

Les écoles primaires rechercheront l'appui d'étudiants et des professionnels du territoire ; les étudiants rechercheront l'appui de jardiniers, de naturalistes, géographes, historiens, paysagistes, d'infographistes... ou s'associant avec d'autres étudiants aux compétences différentes.



## La communication

Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers assurent la promotion de cet événement à travers la mise en place de supports dédiés ou en lien avec d'autres axes de communication des deux collectivités.

Les supports permanents d'information (magazine, Internet, presse, flyer), les actions de communication ponctuelles (animations, réseaux sociaux...) et les relations presse accompagnent le projet afin de le rendre visible au plus grand nombre, aussi bien sur le territoire angevin qu'au niveau national.

## Les conventions d'engagements

**Tout projet retenu donnera lieu à la signature d'une convention d'engagement avec Angers Loire Métropole,** les participants s'engageront à respecter la convention et le règlement du concours.

De même une convention de partenariat sera signée entre les entreprises partenaires, Angers Loire Métropole et les étudiants.

## Des rencontres privilégiées pour les étudiants en 2015

- Made in Angers « CRÉATIVITÉ & VÉGÉTAL » Jeudi 5 février de 18h à 20h  
École Supérieure d'Agriculture - 55, rue Rabelais - Angers
- Salon du végétal et autres salons professionnels (Sival...)





## LE PARTENARIAT

Plus d'une vingtaine de groupes d'étudiants a répondu à l'appel à projet pour concevoir et réaliser un jardin autour du thème « Lumières au jardin » selon les critères d'originalité, d'esthétisme et d'innovation. Le voile sera levé sur ces créations à partir de mi-juin 2015 et le public pourra profiter de ce spectacle de couleurs et d'idées tout au long de l'été 2015.

Des animations seront proposées aux visiteurs dès l'entrée du Potager de Pignerolle avec présentation des innovations végétales des partenaires.

**Pour plus d'information : [www.angersloiremetropole.fr/jardinsdexpression](http://www.angersloiremetropole.fr/jardinsdexpression)**



*Edition 2014 : L'association Melting Paysage - Agrocampus Ouest a reçu le premier prix du public et celui du jury professionnel pour son jardin « la folie verte ».*

## Le planning

**convenu avec les candidats est le suivant :**

- acte de candidature : fin novembre 2014
- dossier de présentation + esquisse de leur projet : fin décembre 2014
- présentation devant jury de sélection : avant les vacances de février 2015
- mise en place des jardins à Pignerolle à partir d'avril 2015
- Inauguration des jardins et remise des prix catégorie 1 (les enfants) mi-juin 2015
- ouverture au public / conférence de presse : mi juin 2015
- exposition des jardins : de mi juin 2015 à fin septembre 2015

## Ouverture au grand public

**Du 12 juin au 27 septembre 2015**, l'accès aux jardins sera gratuit pour permettre au plus grand nombre de s'y rendre. Le souhait étant que les équipes soient présentes sur place pour pouvoir exprimer leurs intentions au public. L'échange, entre particuliers, étudiants, professionnels est en effet un axe majeur de l'événement. Un partage de savoirs, de conseils, une découverte mutuelle !



# ET SI VOUS ÉTIEZ PARTENAIRE ?



L'appel à projet incite les candidats à **rechercher des partenaires** pour mener à bien leurs créations. Les candidats sont le plus souvent des étudiants qui demain rejoindront le monde de l'entreprise.

Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers se sont rapprochés de VEGEPOLYS et du BHR adhérent pour établir un partenariat fort avec les professionnels.

**Être partenaire de l'évènement c'est :**

- **se faire connaître (entreprises / produits auprès du grand public / innovations locales et régionales) ;**
- **échanger avec les futurs professionnels : parmi les candidats se trouvent peut-être vos futurs collaborateurs, voire vos futurs clients ; participer c'est faire promotion de vos activités auprès des professionnels qu'ils sont déjà ;**
- **participer à un évènement du territoire angevin reconnu pour ses paysages et son savoir-faire dans le monde du végétal.**

## À quoi vous engage le partenariat ?

Les candidats s'adressent **à vous pour un prêt, un don de matériel, du végétal, des conseils** d'aménagements, etc. L'investissement sera à hauteur des surfaces des jardins créés de 40m<sup>2</sup> maximum.

## Les contreparties

**proposées par Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers**

Les 2 collectivités souhaitent soutenir cette collaboration et pour ce faire vous proposent :

- d'être présent lors de l'inauguration par les élus et en présence de la presse locale voire nationale grand public et professionnelle,
- de mettre en scène, une, voire deux de vos innovations à l'entrée du Potager de Pignerolle,
- de profiter de deux barnums (5 x 10) montés au cœur de l'évènement pour y accueillir vos clients à cette occasion,
- de faire apparaître le partenariat sur les documents de communication créés pour valoriser l'évènement (exemple : panneau signalétique au niveau des jardins, insertion du logos sur les documents de présentation, citation dans le dossier de presse, sur le site Internet d'Angers Loire Métropole et de la Ville d'Angers...).



# LES ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS :



**École Atelier d'Arts Appliqués**  
**Enseignement supérieur privé en design**  
**graphique et communication visuelle**

20 rue Florent Cornilleau - 49100 ANGERS  
[www.laaa.fr](http://www.laaa.fr)

l' atelier

**Agrocampus Ouest-Melting Paysage**

2 rue André Le Nôtre- 49045 ANGERS Cedex 01  
[www.agrocampus-ouest.fr](http://www.agrocampus-ouest.fr)



**École Supérieure d'Agriculture d'Angers**

55 rue Rabelais  
49007 ANGERS CEDEX 01  
[www.groupe-esa.com](http://www.groupe-esa.com)



**Lycée Agricole Le Fresnoy Angers**

49036 ANGERS Cedex 01  
[www.cfppa-angers.com](http://www.cfppa-angers.com)



**CNPH La Ménitré**

43 rue du Roi René - 49250 LA MÉNITRÉ  
[www.cnph.fr](http://www.cnph.fr)



**École supérieure des Beaux-arts Tours Angers Le Mans**

Site d'Angers - Hôtel d'Ollone  
72 rue Bressigny - 49100 ANGERS  
[www.angers.esba-talm.fr](http://www.angers.esba-talm.fr)



**Campus de Pouillé**

Route de Pouillé - BP 90049  
49136 LES PONTS-DE-CÉ  
[www.campus-pouille.com](http://www.campus-pouille.com)





# Pour plus DE RENSEIGNEMENTS vous pouvez contacter :

## ● ORGANISATEUR CATÉGORIES 1 ET 2 SUIVI OPÉRATIONNEL de la catégorie 2 (étudiants)



**Angers Loire Métropole / Ville d'Angers**  
**Direction Parcs Jardins et Paysages**

**Philippe ANQUETIL**

Tél. : 02 41 22 31 81

[philippe.anquetil@angersloiremetropole.fr](mailto:philippe.anquetil@angersloiremetropole.fr)

**Lydia FOUCHER**

Tél. : 02 41 22 53 26

[lydia.foucher@angersloiremetropole.fr](mailto:lydia.foucher@angersloiremetropole.fr)

## ● PARTENAIRE et SUIVI OPERATIONNEL de la catégorie 1 (écoles primaires)



**TERRE DES SCIENCES**

**Florence BOUCARD**

Terre des Sciences, 2 rue Fleming, 49066 Angers cedex 01 - Tél. 02 41 72 14 21

[f.boucard@terre-des-sciences.fr](mailto:f.boucard@terre-des-sciences.fr)

## ● PARTENAIRE de la catégorie 2 (étudiants)



**VEGEPOLYS**

**Emmanuelle ROUSSEAU**

Chargée de communication

3 rue Alexandre FLEMING 49066 ANGERS cedex 01 - Tél. : 02 41 72 17 37

[emmanuelle.rousseau@vegepolys.eu](mailto:emmanuelle.rousseau@vegepolys.eu)





# FICHE DE PARTENARIAT Jardins Expression 2015

A charge de l'étudiant : **détacher et retourner** la fiche  
à Lydia Foucher, par courrier ou par e-mail

## ENTREPRISE

Nom du gérant	
Adresse	
Code postal Commune	
Téléphone	
Adresse e-mail	
Logo de l'entreprise	<b>L'entreprise s'engage à transmettre à Angers Loire Métropole (via Lydia Foucher) un logo HD de son établissement.</b> Le logo et les coordonnées de votre entreprise seront présents sur les panneaux d'interprétation des étudiants, sur les supports de communication liés au projet des jardins d'expressions, sur les pages web promotionnelles de l'événement, sur le dossier de presse etc..
Signature et/ou tampon de l'entreprise	

## ETUDIANT REFERENT DU PROJET

Nom - Prénom	
Etablissement	
Titre du projet/jardin	

## MODALITÉ D'ENVOI DE LA FICHE DE PARTENARIAT

**A communiquer en un seul exemplaire à l'adresse suivante :**

Angers Loire Métropole  
Direction Parcs, Jardins et Paysages - Lydia Foucher  
BP 80011 - 49020 Angers cedex 02

ou par courriel : [lydia.foucher@angersloiremetropole](mailto:lydia.foucher@angersloiremetropole)



